



Extrait du Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

<http://www.chez-albert.fr/Le-prefet-parle-les-taxis-font-la.html>

Micro, stylo, volant

Le préfet parle, les taxis font la gueule

- Feuilletons - Les taxis changent de vitesse -

Date de mise en ligne : lundi 13 février 2012



Chez Albert | L'actualité vue de Marseille | Gros, demi-gros, détail

Les taxis marseillais inaugurent ce mois-ci leur nouvelle station de la gare Saint-Charles. Le symbole d'un renouveau après les arrestations en série de taximen présumés fraudeurs, la banqueroute des taxis TUPP et la « démission » de Lolo Gilardenghi, patron de 30 ans de l'intersyndicale des taxis marseillais ?

Pour le vérifier, Albert se cale cette semaine sur leur banquette arrière, en vous racontant dans le même temps les coulisses de son travail. Première halte : la signature d'une « charte de bonne conduite » pour les taxis de Marseille.

Chapitre 1 : où Albert s'offre un bonbon journalistique

C'est le genre de conférence de presse où l'on va avec gourmandise, même si l'on a pas de place pour écrire un article : « le préfet des Bouches-du-Rhône et le maire de Marseille participent à la signature d'une charte de bonne conduite des artisans taxis », disait l'invitation. Dans ces cas-là, le véritable enjeu est : « serai-je, moi, à la hauteur pour retranscrire ce qui s'annonce comme un grand moment de n'importe quoi ? ». En ce 2 février donc, je me propulse hors du métro pour gagner la halle Honnorat de la gare Saint-Charles, qui sert de sas entre les quais et la nouvelle station de taxis tout juste installée.

Anarchie. « Jusque-là, les taxis travaillaient à la gare dans l'anarchie et la pénombre », explique à la tribune un dirigeant de la SNCF. Mais faut être juste : 900 taxis travaillent à la gare, et à ce jour moins d'une dizaine sont poursuivis pour fraudes diverses, dont des refus de course ou des trajets rallongés et/ou surfacturés. Une infime minorité selon les syndicats, mais suffisamment importante pour plomber toute la corporation [1]. « Les taxis ont longtemps dit « Je ne veux pas aller à Saint-Charles, je ne veux pas me battre » », rappelle Patrick Mennucci, maire (PS) des 1^{er} et 7^e arrondissement, qui a pris son tour à la tribune. Le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin (UMP) est plus patelin : « Comment voulez-vous que je sois contre une profession qui dit du bien de moi, qui dit que la ville avance... ». Me revient en tête une brève du *Canard enchaîné*, à l'époque (2008, juste avant les municipales) où le rapport Attali appelait à déréguler l'attribution de licences de taxis : « Avant les taxis appelaient à voter pour moi, aurait dit le maire. Maintenant je ne sais plus. ».

Pas de nouvelles licences. Dans l'assistance, beaucoup de policiers en uniforme, beaucoup de taxis. Et une foule de journalistes, sourires d'une oreille à l'autre. Après Gaudin, c'est au tour du préfet Parant, qui chausse les crampons et vise la mâchoire : « À Marseille, la profession de taxi a un autre avantage : elle vous fait visiter l'ensemble de la ville quand elle vous emmène à la préfecture... Avec cette nouvelle station, les chauffeurs ont les outils, et l'État a les moyens pour être encore plus rigoureux avec la minorité de fraudeurs. » Rapide coup d'oeil autour : les taxis tirent grave la tronche. Tout s'accélère : alors que les journalistes se ruent sur les politiques pour les interviews, plusieurs chauffeurs essaient de se rapprocher du préfet pour lui dire leur façon de penser. Je dois choisir : alpagner le maire ou attendre le clash Parant/taxis ? Va pour le maire. « -Plusieurs rapports disent que Marseille pourrait utiliser encore plus de taxis, vous comptez donner de nouvelles licences ? -Non, nous avons 1 500 taxis, il y en a suffisamment. - L'intersyndicale n'a pas élu son de président depuis dix ans, vous allez demander un nouveau scrutin après la démission de Mr Gilardenghi ? -[Grand sourire]Ha, nous avons d'autres élections en tête en ce moment ! Laissez la profession s'organiser comme elle l'entend. »

Rentable. Vérification : le préfet est toujours cerné de caméras, les taxis se sont éloignés. Un peu en retrait, je repère deux syndicalistes qu'un confrère de LCM interviewait quelques minutes plus tôt. Le premier est Éric Bouclon, secrétaire général du Syndicat des taxis marseillais, étonnant de pondération : « Il y a un prix de course minimum : 6,40 Euros. C'est un arrêté préfectoral. La plupart des chauffeurs sont là depuis vingt an : c'est dire que l'activité est

rentable. Parce que ça se raisonne à l'année, pas à la course. C'est comme être boulanger : tous les jours, un client vous achète une baguette, mais une fois par semaine il vous achète un gâteau. Si le client est mécontent de l'aller, il ne prendra pas votre taxi pour faire un autre trajet. »

Il me faut le préfet de police pour un autre article, je file à sa poursuite dehors, puis repars au bureau. Sans même avoir récupéré un exemplaire de la « charte de bonne conduite », comme si le simple fait que les taxis s'engagent à respecter quoi que ce soit était en lui-même un événement. À priori, ça ne devrait pas être très différent des [droits et devoirs](#) rappelés sur le site de la mairie : obligation de vous prendre en charge, de vous laisser choisir votre itinéraire, d'être « poli et courtois », vous aider à monter et descendre. Mais comment vérifier si cela marche ?...

DEMAIN : taxis Saint-Charles, ombres et lumière

[1] 1 560 taxis au total à Marseille.